

die, et dont l'espèce type habite l'Amérique du Nord. ■ Syn. de CRATOPARE, autre genre d'insectes.

EUPAROCHE s. m. (eu-pa-ro-ché — du gr. eu, bien; paroché, don). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des cycliques, tribu des chrysoïdes, comprenant trois espèces qui habitent le Brésil et la Colombie.

EUPATORIS s. f. (eu-pa-to-ri-s — de Mithridate Eupator, roi de Pont, qui introduisit ces plantes dans la médecine). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, type de la tribu des eupatoriées, comprenant plus de cent espèces : Les feuilles des EUPATORIÉS sont le plus souvent opposées. (C. D'Orbigny.)

■ **Eupatoire bleue**, Syn. d'AGERAT ou CELESTINE. ■ **Eupatoire de Mésé**, Nom vulgaire de l'achillée visqueuse.

— Encycl. Les eupatoriés sont des plantes herbacées ou des arbrisseaux, à feuilles le plus souvent opposées, entières ou dentées, à fleurs d'un rose violacé, groupées en capitules dont la réunion constitue des panicules ou des corymbes terminaux. Ce genre renferme plus de cent espèces, qui croissent dans la plupart dans l'Amérique tropicale. L'Eupatoire en possède une seule, l'eupatoire d'Amérique ou à feuilles de chavre. C'est une grande et belle plante vivace, dont la tige dépasse quelquefois la hauteur d'un mètre et porte de grandes feuilles opposées, sessiles, composées de trois folioles lancéolées et dentées, qui, par leur forme et leur aspect, rappellent tout à fait les feuilles du chavre. Ses fleurs roses, quelquefois tirant sur le pourpre ou sur le blanc, consistent par leur réunion de nombreux corymbes touffus qui produisent un assez bel effet. Cette plante est très-commune dans nos contrées; elle abonde dans les lieux humides, au bord des eaux courantes ou dormantes. Elle a eu autrefois une grande réputation en médecine et l'on a varié outre mesure ses propriétés. Ses racines ont un saveur amère et piquante, une odeur presque nulle et une action purgative assez énergique. Les feuilles sont réputées apéritives, émétiques et vénéralines; on les a préconisées contre la coqueluche, l'hydrocèle, les affections du foie, et, à l'extérieur, contre les maladies de la peau, les ulcères invétérés, l'enflure des jambes, la gale, les hydrocèles, etc. Comme cette espèce est très-abondante, on ne se donne pas la peine de la cultiver; elle est très-facile à propager de graines ou d'éclats de pieds, dans les terrains frais ou humides. Parmi les bestiaux, les chèvres seules broient cette plante, et on aurait pas moins avantage à la recueillir, là où elle foisonne, soit pour en faire de la litière et du fumier, soit pour chauffer les fours ou pour en extraire de la potasse.

■ **Eupatoire péruvien** est originaire du Brésil et a jout autrefois d'une merveilleuse réputation, qui a bien baissé depuis que la plante est devenue plus commune. ■ Les creoles, de l'Él. Guérin, attribuent à leur *que-puna* la puissance de guérir toutes les maladies, et surtout de détruire l'effet des poisons minéraux et végétaux, aussi bien que celui de la morsure des serpents; cette plante était d'autant plus précieuse qu'elle était rare, même au Brésil. Augustin Baudin, frère dit marin de ce nom, s'en procura un pied; mais ce pied mourut; Baudin ne se fit pas scrupule d'en dérober un par amour de l'humanité, et partit en toute hâte pour en enrichir l'île de France. L'impatience des habitants faillit anéantir le résultat de la conquête; tout malade en voulait, au risque de faire mourir l'unique pied que l'on possédait. Cependant la multiplication par marcottes réussit parfaitement; la plante se vulgarisa, devint même très-abondante, et, de ses admirables propriétés, il lui resta celle de donner par infusion une sorte de thé légèrement amer et astringent; on lui trouva l'odeur de la feve tonka. ■ *L'uya-puna* renferme de l'acide galique et un peu d'acide benzoïque.

■ **Eupatoire à feuilles d'archoche** croit aux Antilles, ou l'appelle *herbe à chat* ou *langue de chat*; elle passe pour être un emménagogue et un puissant vulnéraire. L'eupatoire à feuilles de perennete est originaire de l'Amérique du Sud; ses tiges donnent par incision une substance aromatique et visqueuse. On peut citer encore l'eupatoire à racine aromatique de la Virginie, et l'eupatoire pourpre, belle plante de l'Amérique du Nord, fréquemment cultivée dans les jardins d'agrément.

EUPATORIA, antrefois *Kastan*, le *Pompeopoli* des Romains, ville et port de la Russie d'Europe, gouvernement de la Tauride, sur une base formée par la mer Noire, par 21° 3' de long. E. et 45°14' de lat. N.; à 60 kilom. N. de Sébastopol, à 70 kilom. S.-O. de Péreokop. Malgré son commerce assez actif, cette ville est loin de l'importance commerciale dont elle jouissait avant la conquête de la Crimée par les Russes. Les Tartares s'y livraient à la préparation en grand des pelletteries et des cuirasses. L'exploitation d'un gisement de houille a été récemment découverte et presque aussitôt l'exploitation dénuée des droits d'exportation de cette dernière. On y trouve quelques magasins de bijouterie assez importants, tous parés dans les navires étrangers y font d'assez considérables chargements de bois.

La ville d'Eupatoria est généralement mal bâtie; ses rues sont étroites, irrégulières et bordées de maisons basses. Un seul de ses édifices est digne d'attention; nous voulons parler de la Djouma-Djamaï, dont la coupole, légère et hardie, est entourée de 16 domes plus petits. Signalons aussi la synagogue et le cimetière des juifs.

Le 3 septembre 1854, Eupatoria tomba au pouvoir des Français, qui y établirent des magasins de vivres et de munitions de guerre. Les Russes tenèrent vainement de reprendre cette importante position militaire. L'armée française l'occupa jusque après la conclusion de la paix.

EUPATORIÉ, ÉE adj. (eu-pa-to-ri-é — rad. eupatoire). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte à l'eupatoire. ■ On dit aussi EUPATORIALES.

— s. m. pl. Tribu de plantes, de la famille des composées, ayant pour type le genre eupatoire.

EUPATORINE s. f. (eu-pa-to-ri-ne — rad. eupatoire). Chim. Poudre blanche extraite d'une espèce d'eupatoire.

EUPATRIDES, nom des classes nobles à Athènes. Les eupatrides descendaient des grandes familles éoliennes que l'invasion des Héracides avait refoulées dans l'Attique, ou elles dépeuplèrent à leur tour les Athéniens. Pelagos des campagnes les plus fertiles et où elles formèrent une oligarchie puissante, mistress pendant longtemps du pouvoir et de la propriété.

EUPÉCELIE s. f. (eu-pé-si-li — du gr. eu, bien; pécelis, bigarré). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, comprenant cinq ou six espèces qui habitent l'Australie. Le genre d'insectes lépidoptères nocturnes de la famille des Lucécidomènes, qui correspond en partie au genre cochyliide.

EUPÉTIÈNE s. m. (eu-pé-té-ne — du gr. eupetithés, docile). Entom. Genre d'insectes diptères néocères, détachés des bibions, et dont l'espèce type vit aux États-Unis.

EUPÉLIX s. m. (eu-pé-lix — du gr. eu, bien; pélix, casque). Entom. Genre d'insectes hémiptères homoptères, formé au dépend des cicadales, et dont l'espèce type habite le nord de l'Europe : Les EUPÉLIX sont caractérisés par la forme de leur tête, qui est très-aplatie. (B. Duponchel.)

EUPÉLME s. m. (eu-pé-lme — du gr. eu, bien; pélma, tarso). Entom. Genre d'insectes hyménoptères tétramères, de la famille des chalcidiens, dont l'espèce type habite la France et l'Angleterre.

EUPÉLMIÈ, ÉE adj. (eu-pé-lmi-è — rad. eupélie, et gr. éla, forme). Entom. Qui ressemble ou se rapporte au genre eupélie.

— s. m. pl. Groupe d'insectes, de l'ordre des hyménoptères, famille des chalcidiens, vivant en parasites sur les larves de diptères, et comprenant huit genres.

EUPÉLTIÈ s. f. (eu-pé-ti-è — du gr. eu, bien; péltis, bouclier). Erpét. Genre de reptiles ophidiens, voisin des couleuvres.

EUPEN, en français *Neauz*, ville de Prusse, prov. du Rhin, ch.-l. du cercle de ce nom, à 16 kilom. S.-O. d'Aix-la-Chapelle, dans une belle vallée arrosée par la Wetter, près de la frontière belge; 12,000 hab. Manufactures florissantes de draps fins de séral, de casimir, de savon noir; tanneries, etc. On y remarque trois églises catholiques, une église évangélique, un collège et un hospice orphelins. En 1804, Eupen fut incorporé à l'empire français et fit partie du département de l'Ourthe. Elle appartient à la Prusse depuis 1814. Eupen doit sa prospérité commerciale à des émigrés français que la révocation de l'édit de Nantes avait chassés de leur patrie. ■ Le cercle d'Eupen a une superficie de 715 kilom. carr., avec une population de 26,000 hab. Il est traversé par les collines d'Elfel, renferme des marais considérables et présente un sol peu propre, en général, à l'agriculture; mais il est couvert de bois et l'on y élève un grand nombre de troupeaux.

EUPÉPLE s. m. (eu-pé-ple — du gr. eu, bien; péplos, vêtement). Erpét. Genre de reptiles sauriens, du groupe des stelliens.

EUPÉPSIE s. f. (eu-pé-psé — du gr. eu, bien; pepsis, coction, digestion). Méd. Bonne digestion.

— Antonyme. Dyspepsie.

EUPHANTISTE s. m. (eu-fa-n-ti-s-te — du gr. eu, bien; phantastes, brillant). Entom. Genre de papillons coléoptères tétramères, de la famille des érotéliens, comprenant deux espèces qui habitent la Colombie.

EUPHANTE, philosophe et poète grec, né à Olynthe, dans la Chalcidique, vers le troisième siècle avant J.-C. Il fut professeur de son élève le lieutenant d'Alexandre. Euphante écrivit une histoire de son temps et composa plusieurs tragédies, ainsi qu'un *Traité sur la royauté*, destinée à son élève Antigone.

EUPHÈBE s. f. (eu-fé — du gr. euphads, brillant). Entom. Genre d'insectes névroptères, de la famille des libellules, comprenant six espèces, toutes exotiques, et dont le type habite Java.

— Crust. Syn. d'ARPEURIE.

EUPHÈME s. f. (eu-fé-me — du gr. eu, bien; phémi, je parle). Ornith. Section du genre perroquet. à quelques-uns font ce mot masculin.

— Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la tribu des taupins, dont l'espèce type vit au Sénégal.

— Crust. Genre de crustacés décapodes macroures, de la famille des salicoides, dont l'espèce unique habite l'océan Atlantique austral.

— Encycl. Ornith. Ces oiseaux vivent dans les lieux marécageux, plus souvent à terre que perchés, et dans un mouvement continu. Leur chant consiste en un petit gazouillement ressemblant, par sa douceur et ses inflexions, à une véritable conversation qui les engageant à une cesse entre eux. Les euphèmes sont communs maintenant dans les terres consacrées au nom d'inséparables. Le type du genre porte aussi le nom de PERRUQUE ONDULE.

EUPHÈME ou **EUPHÉMIUS**, général grec du IX^e siècle, qui, après s'être révolté contre l'autorité de l'empereur d'Orient, se fit déclarer empereur de Sicile. Trahi après deux ans de régence, il dut se réfugier en Afrique, où il invoqua le secours des Sarrasins, qui le ramenèrent en Sicile. Il périt assassiné, devant Syracuse, par deux frères qui avaient été ses amis. La Sicile resta deux cents ans au pouvoir des Sarrasins.

EUPHÈME s. f. (eu-fé-mé — du gr. eu, bien; phémi, je parle). Antiq. gr. Courte prière que faisaient les Lacédémoniens à l'Académie. Distribution d'argent que l'on faisait aux docteurs de la Sorbonne : Les absents n'avaient point de part aux EUPHÈMES. (Complém. de l'Acad.)

— Entom. Genre d'insectes diptères, de la tribu des monomes, en présence de la mare, et tu à son obéissance une action infâme dans l'adducere ante oculos pulvis diocres, hac praesens, verban tur, at te id nullo modo pudat facere).

C'est par euphémisme qu'un lieu de dire : Je vous abandonne, je vous quitte pour jamais, les anciens disaient souvent : Vivez, portez-vous bien. Dans l'Andrienne de Terence, Pamphile dit à son souhail d'être aimé de Glycerie : C'est par euphémisme qu'on dit l'épée pour la épée. Je n'aime pas les aspirés, cela fait mal à la poitrine; je suis pour l'ÉPHONIE. (Voll.)

— Ornith. Syn. d'EUPHONIE.

— Antonymes. Cacophonie, dissonance.

— Encycl. Gram. On pourrait distinguer deux sortes d'euphémie, l'une poétique et l'autre grammaticale. Mais la première ne peut donner lieu à aucune règle particulière; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle consiste dans un heureux choix des mots tendant à flatter l'oreille du lecteur, et qu'elle doit surtout éviter de jamais la heurter par des sons durs ou qui soient en opposition manifeste avec la nature des pensées. C'est au poète lui-même à se tracer des règles sur ce point, ou plutôt c'est son goût qui doit seul lui servir de guide. Mais l'euphémie grammaticale, c'est-à-dire celle qui doit être observée même dans le discours familier, peut se réduire à quelques règles assez simples. Elle s'obtient par l'intercalation de certaines lettres ayant pour effet d'adoucir la prononciation des mots ou d'éviter certaines rencontres désagréables à l'oreille. Cette intercalation se fait quelquefois dans le milieu des mots. C'est ainsi que le latin *tenere* nous avons fait *tendre* et non *tenre*. Mais elle se fait le plus souvent entre les mots. Nos ancêtres disaient : *Aima-ti, dirat-on*; pour nous, nous trouvons plus agréable à l'oreille de dire : *Aima-ti, dirat-on*.

Quand nous employons ainsi des lettres euphémiques entre les mots, nous les plaçons ordinairement entre deux traits d'union; les Grecs préféraient les ajouter à la fin du premier mot; ils disaient *eikoin andres*, vingt hommes, au lieu de *eikoin andres*. L'euphémisme est en usage dans tous les styles; on y recourt aussi bien dans la conversation et dans le langage le plus simple que dans la plus haute éloquence et la poésie la plus élevée. Un ouvrier qui a rempli sa tâche et qui n'attend plus que son salaire pour se retirer, au lieu de dire : *Paye-moi*, dit par euphémisme : *N'avez-vous plus rien à m'ordonner? C'est par euphémisme qu'on dit à un méchant : Dieu nous assiste au lieu de : Je n'ai rien à vous donner; qu'on dit à un*

important : *Voilà qui est bien, je vous remercie; pour les nous-en*.

Cette figure est fort usitée parmi nous, à cause de la grande politesse qui règne dans nos mœurs. On s'en sert non-seulement pour les personnes à qui l'on parle, mais encore pour celles de qui l'on parle et qui sont absentes. On ne dira pas d'une femme qui est dite vieille et surannée, mais qu'elle est respectable et honnête; qu'elle est laide, mais bien qu'elle a le caractère excellent. On dira d'un homme : *Il n'est pas des plus braves*, pour dire : *Il est très-poltron*. Il y a des mots dans notre langue que les honnêtes gens ne prononcent jamais; ils se servent de l'euphémisme pour rendre l'idée.

Bien des gens croient que les anciens n'avaient pas cette délicatesse; c'est une opinion que Boileau a partagée lui-même, quand il a dit dans son *Art poétique* :

Le latin dans les mots brave l'honnête, Dumarsais combat cette opinion, au moins hasardee. « Les personnes peu instruites, dit-il dans l'Encyclopédie, croient que les Latins n'avaient pas la délicatesse d'éviter les paroles obscènes. C'est une erreur. Les gens bien nés, chez les Romains, menagèrent toujours les termes consacrés à la débauche; mais l'auteur de cet article avait oublié l'épigramme latine d'Auguste contre Fulvie, et les lettres d'Antoine, et les imprudences effrontées de Cléopâtre, et le mariage de Cléopâtre avec le roi d'Égypte. C'est qu'il y a de plus étrange, c'est que ces grossièretés, dont nous n'avons jamais approché, se trouvent mêlées dans Horace à des leçons de morale; c'est, dans la même pièce, l'école de Platon avec les figures de l'Arélin. » Cependant Dumarsais reconnaît que tous les anciens n'étaient pas aussi rigides sur les mots obscènes que Cicéron, ni d'une morale aussi sévère que celle de Quintilien; il ne permettait pas même l'euphémisme, parce qu'il ne faut pas, dit-il, que par quelque chemin que ce puisse être, l'idée obscène parvienne à l'esprit. A ce propos, il cite même un passage d'une comédie de Terence où un père, Chremès, dit à son fils : « Ne devrais-tu pas mourir de honte d'avoir eu l'insolence d'amener à mes yeux, dans ma propre maison, une ? Je n'ose prononcer un mot d'insolence en présence de ta mère, et tu as bien osé commettre une action infâme dans l'adducere ante oculos pulvis diocres, hac praesens, verban tur, at te id nullo modo pudat facere).

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

EUPHONIE s. f. (eu-fé-phon — gr. euphônios, de eu, bien, et de phôn, voix). Qui a une belle voix, une voix agréable.

— s. m. Ornith. Genre d'oiseaux, de la famille des tanageridés, sous-ordre des passeriformes, dont ils habitent Saint-Domingue et l'Amérique tropicale.

EUPHONIE s. f. (eu-fé-phon — gr. euphônios, de eu, bien, et de phôn, voix). Qui a une belle voix, une voix agréable.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

EUPHONIE, s. f. (eu-fé-phon — gr. euphônios, de eu, bien, et de phôn, voix). Qui a une belle voix, une voix agréable.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

ceste motte de terre, qui se métamorphose en une lie charmante appelée *Calliste* (très-belle) ou *Thera*, d'où devait sortir la colonisation de la Libye par les descendants d'Euphémus.

EUPHLOGIE s. f. (eu-flo-ji — du gr. eu, bien; phlogia, flamme). Pathol. Inflammation bénigne.

EUPHLOGIQUE adj. (eu-flo-ji-ke — rad. euphlogie). Pathol. Qui a rapport, qui tient à l'euphlogie; qui produit l'euphlogie : *Symptômes EUPHLOGIQUES*.

— Méthode euphlogique, Méthode créée par le docteur Grammont, pour la guérison des loupes et des tumeurs.

EUPHYCYTE s. f. (eu-fli-kye — du gr. eu, bien; phakitis, pustule). Erpét. Genre de batraciens anoures, formé au dépend des grenouilles.

EUPHOLE s. m. (eu-fé-ole — du gr. eu, bien; pholis, écaille). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, comprenant sept espèces, presque toutes de la Nouvelle-Guinée; les autres sont de grands et magnifiques insectes exotiques, verts et bleus, très-éclatants. (Chevrolat.)

EUPHONIE adj. (eu-fé-phon — gr. euphônios, de eu, bien, et de phôn, voix). Qui a une belle voix, une voix agréable.

— s. m. Ornith. Genre d'oiseaux, de la famille des tanageridés, sous-ordre des passeriformes, dont ils habitent Saint-Domingue et l'Amérique tropicale.

EUPHONIE s. f. (eu-fé-phon — gr. euphônios, de eu, bien, et de phôn, voix). Qui a une belle voix, une voix agréable.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

transposé, quand ce sujet est un pronom et que le verbe est à la troisième personne; c'est ainsi qu'on dit : *Il est venu, il est parti*. De même, le *z*, marquant la deuxième consonne des verbes, sert de lettre euphonique dans les verbes où on cette personne en *e* muet, et qui se trouvent suivis des mots *en, y; c'est*, pour cela que l'on dit : *Vas-y, donnez-y tous les soins, arrivez-en l'hommage*. Mais, on le voit, le *z* ne se met pas entre deux traits d'union comme le *t*; il se place à la fin du verbe et prend après lui un trait d'union.

Dans certaines circonstances, l'euphonia oblige aussi à faire sentir la consonne finale d'un mot, muette dans d'autres cas, et à la lier avec la voyelle du mot suivant. Ainsi le final, sonna dans vingt ans et resta muet dans vingt jours.

Mais il n'est jamais permis, sous prétexte d'euphonia, de faire sentir dans la prononciation une lettre qui n'est pas écrite; ceux qui disent *quatre-officiers*, comme dans le chanson de Marlborough, font un faux, à l'exemple de l'Académie, faire exception pour la locution *quatre-vingt*. Nous aurons à dire plus tard que l'Académie a fait l'usage du grand nombre. Il y a cependant des infractions à la règle qui sont sanctionnées par un long usage, comme quand on dit : *Donnez-moi une main*. C'est également l'euphonia qui exige la suppression de certaines voyelles, que l'on remplace alors par l'apostrophe. Nous avons fait connaître ces cas au mot APOSTROPHE.

EUPHONINÉ, ÉE adj. (eu-fé-phon-é — rad. euphonia). Qui a une voix, un chant agréable.

— s. m. pl. Famille d'oiseaux dentirostres, comprenant trois genres, dont quelques espèces ont un chant d'une beauté remarquable.

EUPHONION s. f. (eu-fé-phon-ion — rad. euphonia, Mus. Espèce d'opélicide-baryton à piston, employé dans la musique autrichienne.

EUPHONIQUE adj. (eu-fé-phon-ique — rad. euphonia). Gram. Qui produit, qui est destiné à produire l'euphonia; qui a rapport à l'euphonia. *Tourner euphonique*, se faire euphonia. *Après va, devant y, on met un s euphonique*. Dans *dira-on* le *t* est euphonique.

— Antonyme. Cacophonique.

EUPHONIQUEMENT adv. (eu-fé-phon-ique-ment — rad. euphonia). D'une manière euphonique; par euphonia : *Les mots autrefois employés employé dans la musique autrichienne*.

EUPHONIE s. f. (eu-fé-phon — gr. euphônios, de eu, bien, et de phôn, voix). Qui a une belle voix, une voix agréable.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

— Mus. Instrument à frottement, variété de l'harmonica, inventé en 1789 par le physicien Chladni, et qui n'eut qu'une vogue passagère. Il n'est des jeux de l'orgue.

mière surtout, fournissent la substance résineuse connue en médecine sous les noms d'*euphorbe*, *sac ou gomme d'euphorbe*, *euphorbia*. L'*euphorbia melia*, se distingue particulièrement par sa forme, qui rappelle plutôt celle des meloacées. Sa tige, basse, très-épaisse, arrondie, déprimée au sommet, est marquée de huit à dix côtes carénées qui portent, vers leur partie supérieure, des feuilles très-petites, épaisses, aiguës et fugaces. Au sommet de la plante se trouvent des fleurs jaunes, rarement solitaires, quelquefois gemmeuses, le plus souvent réunies par trois, portées sur des pedoncules de moyenne longueur, munis de petites bractées; elles se succèdent pendant presque tout l'été. Cette espèce est originaire des régions méridionales de l'Afrique, d'où elle a été apportée depuis environ un siècle. On voit encore dans nos cultures plusieurs espèces arborescentes ou charnues, recherchées pour la bizarrerie de leur port ou la richesse de leur floraison. Telles sont les *euphorbes ponceau, paniculée, brillante, éclatante, de Bréon*, et surtout l'*euphorbe marginifère (euphorbia pulcherrima)*, devenue aujourd'hui le type de genre *poivre*. Toutes ces espèces se cultivent en serre chaude ou tempérée, ou dans une orangerie bien éclairée. En été, on peut les mettre en plein air, à une exposition chaude. Elles reçoivent surtout l'exces d'humidité; aussi a-t-on soin de les planter en pots bien drainés, remplis d'un mélange de terre franche légère, de sable et de brique ou de plâtras pulvérisés. Elles s'accroissent et se développent bien d'une bonne terre franche. On peut les propager de graines semées sur couche chaude ou sous châssis. Mais le plus souvent on les multiplie par boutures faites avec rameaux ou mamelons lorsqu'on détache ceux-ci, il se produit un écoulement de suc laiteux que l'on arrête en recouvrant la plaie avec de la terre, du sable ou mieux de la tourbe. On emploie dans une couche tiède, cette opération doit se faire de préférence au mois de juin, et l'on aura soin d'ombrer les chassés dans le milieu du jour, pour abriter les jeunes plantes contre les fortes chaleurs et le soleil. Il ne reste plus qu'à donner les soins ordinaires et à arroser de temps en temps, mais modérément, surtout durant l'hiver.

■ Parmi les espèces qui ont le plus de renommée, l'*euphorbe peccaoua*, dont les racines émétiques peuvent remplacer, pour l'